

**Paule Hamelin
Associée**

Ligne directe : 514-392-9411
Paule.hamelin@gowlingwlg.com

Montréal, le 14 septembre 2026

VIA LE SDÉ

M^e Johanne Skelling

Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : HQD - Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Dossier de la Régie : R-4333-2026
Notre dossier : G10113089**

Chère consœur,

Pour donner suite à la correspondance de la Régie du 3 septembre 2026 (A-0033) en prévision de la préparation à l'audience dans le dossier mentionné en titre, au nom de l'AREQ, nous vous transmettons les informations suivantes.

Tel qu'indiqué dans notre correspondance du 20 juillet 2026 (C-AREQ-0006), l'AREQ n'ayant pas déposé de mémoire au présent dossier, celle-ci ne fera pas entendre aucun témoin dans le cadre de l'audience prévue à partir du 1^{er} octobre 2026 mais elle entend participer à l'audience et présenter une argumentation.

CONTRE-INTERROGATOIRE DES TÉMOINS DU DISTRIBUTEUR ET DES AUTRES INTERVENANTS

Nous désirons nous réserver la possibilité de contre-interroger les panels 1 et 2 du Distributeur pour une durée d'environ 5 à 10 minutes chacun. Nous nous réservons également la possibilité de contre-interroger les témoins de la FCEI pour une durée de 5 à 10 minutes.

Pour ce qui est des autres intervenants, nous nous réservons la possibilité de poser des questions selon la preuve qui pourra être présentée en audience.

PRÉSENTATION DE L'ARGUMENTATION

Notre argumentation orale sera d'une durée d'environ 10 minutes.

AUTRES INFORMATIONS EN PRÉVISION DE L'AUDIENCE

Nous comprenons que l'audience se tiendra en présentiel. Nous entendons donc être présents lors de la présentation de la preuve du Distributeur et lors des contre-interrogatoires annoncés. Toutefois, puisque l'analyste de l'AREQ et ses représentants ne sont pas domiciliés à Montréal, nous demandons respectueusement à la Régie de permettre à ces derniers, le cas échéant, de pouvoir participer, pour partie, à l'audience à distance par visioconférence.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Paule Hamelin
Associée